

BTS AUDIOVISUEL

FORMATION EN ALTERNANCE

NIVEAU V - BAC +2

DURÉE : 2 ANS - 1 350 h.



RYTHME

Formation dispensée en alternance, en présentiel sur une durée hebdomadaire basée sur 35h.

1 semaine à l'ISCB / 1 semaine en entreprise

OPTIONS

- Gestion de production
- Montage et post-production

PROGRAMME

- Culture audiovisuelle et artistique
- Anglais
- Droit
- Economie et Gestion
- Technique et mise en œuvre : scénarios, plan de travail...
- Technologie des équipements et supports
- Sciences physiques : optique, lumière, acoustique... (Option Montage et post-production)

MÉTHODES & ÉVALUATIONS

- Cours magistraux, exposés, mises en situation
- Travaux pratiques et ateliers
- Groupes complets et demi-groupes
- Suivi individualisé de la Relation Centre / Entreprise
- Évaluations semestrielles écrites et orales, examens blancs, examen final

DÉBOUCHÉS

- **Exemples de métiers** : Assistant(e) réalisateur/trice, chargé(e) de production, régisseur(euse) général(e) cinéma, monteur(se), habilleur(se) d'émissions TV, vidéographe, monteur(se) post-production...
- **Exemples de poursuites d'étude** : Licences Professionnelles Audiovisuel, École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS), École nationale supérieure Louis Lumière section cinéma (ENSL)

Préparez-vous aux métiers de
L'AUDIOVISUEL

Détails sur iscb.fr/audiovisuel

Pour toute question relative aux difficultés particulières nécessitant un accompagnement, contactez "referent.handicap@iscb.fr"

58 rue Georges Delpérier, 37000 Tours
02 47 76 40 80 • iscb@iscb.fr • iscb.fr



OBJECTIFS

Option Gestion de production

- Mettre à disposition les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet
- Prévoir tous les aspects financiers, techniques, humains et artistiques

Option Montage et post-production

- Évaluer et regrouper les éléments issus du tournage
- Construire la réalisation en totalité ou en partie
- Monter les éléments visuels et sonores à l'aide de logiciels spécifiques
- Maîtriser le workflow des médias images et son du tournage jusqu'à l'étalonnage final du film

DIPLÔME
RECONNU PAR
L'ÉTAT

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme niveau 4
- Contrat d'apprentissage : avoir entre 17 ans et 29 ans
- Contrat de professionnalisation : être demandeur d'emploi, pas de limite d'âge

MODALITÉS & INSCRIPTIONS

- Rentrée en septembre
- Préinscription permanente sur le site de l'ISCB : iscb.fr/preinscription
- Inscription sur dossier et entretien de janvier à août.
- Délai pour signer un contrat d'alternance à partir du début de la formation : 3 mois (un accompagnement pour la recherche d'entreprise est proposé)

TARIFS

Formation en alternance sans frais pour l'alternant et 0 reste à charge pour l'entreprise.

- **Dispositif apprentissage** : Tarification selon le niveau de prise en charge dans le référentiel publié par **France Compétences**.
- **Dispositif contrat de professionnalisation ou Pro-A** : Tarification selon le niveau de prise en charge de l'OPCO concerné.

